

Les députés sont déjà divisés sur sa suppression

Le Parlement sous pression autour de la retraite anticipée

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3997 - Lundi 17 octobre 2016 - Prix : 10 DA

Effondrement d'un immeuble à El Achour

Le ministère de l'Habitat retire l'agrément au promoteur Sahraoui

Page 24

Tout en reconnaissant une baisse sensible de ses activités

Bouderbala : «Air Algérie mise en difficulté par la concurrence»

Page 3

Renversement d'une fiction de gouvernement

Par Mohamed Habili

A l'heure où ces lignes sont écrites, on ne sait trop ce qui se passe à Tripoli. S'agit-il d'une tentative de coup d'Etat, et qui à ce titre peut échouer? Ou serait-ce que les jeux soient déjà faits, à savoir que le gouvernement Sarraj est d'ores et déjà renversé? Sans effusion de sang ou presque par-dessus le marché, ce qui constituerait la meilleure preuve que le coup a été soigneusement préparé avant d'être exécuté. A vrai dire, pour qu'un gouvernement tombe, il faut qu'il ait commencé par exister, il faut surtout qu'il ait exercé le pouvoir sur l'ensemble du pays. Comme c'est loin d'être le cas en l'occurrence, ce qui a été renversé ce n'est pas tant un gouvernement qu'une fiction de gouvernement. Celui de Sarraj était suspendu dans l'air en effet, ne disposant d'autre soutien que celui des puissances occidentales, celles-là même d'ailleurs qui avaient abattu militairement l'ancien régime en 2011, et dépendant pour sa sécurité des milices maîtresses de la capitale libyenne. Il ne tenait pas sa légitimité du peuple libyen, mais de la reconnaissance internationale. Rarement un coup d'Etat aura été aussi annoncé que celui qui est en train de se produire, ou qui s'est déjà produit, à Tripoli; dans un cas comme dans l'autre, du reste, le processus en cours est irréversible.

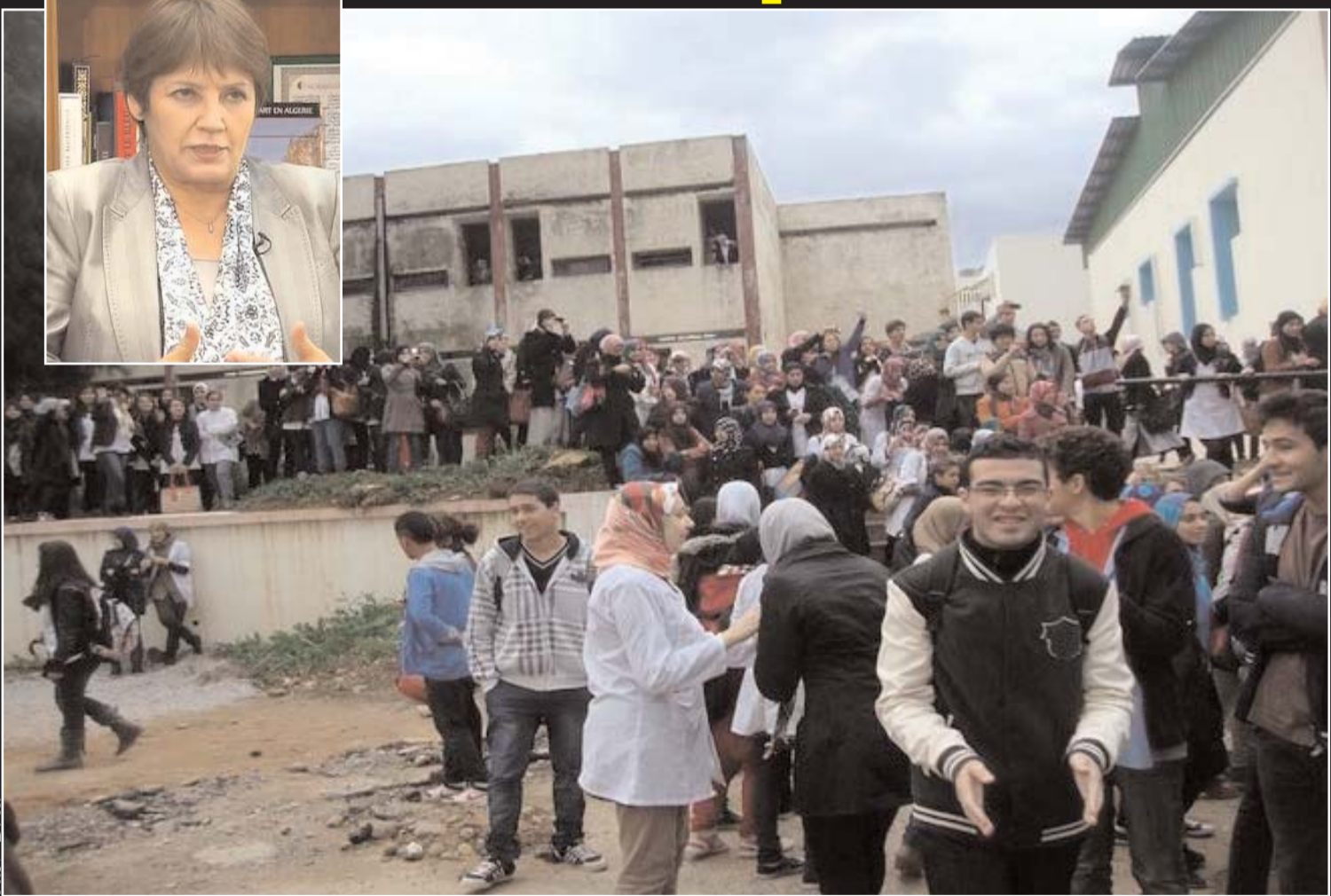
Suite en page 3

Mouvement de grève maintenu dans le secteur de l'Education

Benghebrit met les syndicats devant leurs responsabilités



Phs > D. R.



Bien que la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, ait tenté de dissuader, samedi dernier à Alger, les syndicats du secteur quant au mouvement de grève prévu pour aujourd'hui, ces derniers sont déterminés à aller au bout de leur action.

Page 2

Grève au tramway d'Alger

Service minimum assuré de 6h30 à 21h00

Page 4

Théâtre régional de Tizi Ouzou

Présentation de la générale de «Boulembayen»

Page 13

Sensibilisation Campagne nationale contre les risques liés à l'Internet

UNE CAMPAGNE nationale de sensibilisation contre les risques liés à l'Internet dans les milieux juvéniles et scolaires a été lancée hier à partir de Blida, à l'initiative conjointe de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) et des Scouts musulmans algériens (SMA).

L'opération, lancée à partir du lycée Ibn Rochd de la ville de Blida pour se poursuivre jusqu'au 22 octobre courant dans de nombreuses wilayas, a pour objectif d'informer les jeunes scolarisés notamment sur les «risques liés à l'Internet, tout en leur inculquant la meilleure façon de profiter positivement de la Toile», a indiqué le chargé de l'information auprès de la direction de la Sûreté de wilaya, le sous-lieutenant Mohamed Chellali.

«Nous voulons surtout préserver les jeunes des risques liés à une mauvaise exploitation du réseau Internet, dont notamment certains sites réputés pour leur dangerosité, en leur démontrant l'aspect légal lié à leur usage, afin de leur en éviter les conséquences néfastes», a-t-il expliqué. Cette campagne nationale a été inaugurée par la distribution, aux élèves, de brochures d'information sur le sujet, parallèlement à l'animation de communications thématiques par des cadres de la brigade de lutte contre les crimes électroniques et informatiques, en plus de la tenue d'ateliers techniques.

Selon le coordinateur national du projet d'éducation sécuritaire des SMA, Mounir Baghdad, cette semaine de sensibilisation s'inscrit au titre de la convention paraphée, en septembre 2015, entre la DGSN et les SMA, portant sur l'implication des scouts algériens dans le travail de proximité des policiers, à travers des sorties sur le terrain. Un objectif déjà concrétisé grâce à des campagnes conjointes sur la sécurité routière et l'organisation de visites aux malades, au niveau des hôpitaux.

«Le projet d'éducation sécuritaire participe à la mise en exergue de l'importance de la sécurité et de la stabilité dans la préservation de la société, et la lutte contre les fléaux sociaux, tels que la violence sous toutes ses formes, l'extrémisme, les drogues et la sécurité routière», tout en aidant, également, à l'«ancrage de la culture citoyenne dans la société», a ajouté M. Baghdad.

La direction de la Sûreté de la wilaya de Blida a déjà organisé, au titre de ce projet, des sessions de formation en sécurité routière, au profit de 22 groupes scouts, dans l'attente du lancement «prochainement» d'une autre session consacrée à la lutte contre les drogues.

M. L.

Mouvement de grève maintenu dans le secteur de l'Education

Benghebrit met les syndicats devant leurs responsabilités

■ Bien que la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, ait tenté de dissuader, samedi dernier à Alger, les syndicats du secteur quant au mouvement de grève prévu pour aujourd'hui, ces derniers sont déterminés à aller au bout de leur action.

Par Yacine Djadel

La grève nationale de deux jours est maintenue. Les principaux meneurs du mouvement sont déterminés à aller au bout de leur action jusqu'à satisfaction de leur ultime revendication. Pour la première responsable du secteur, la grève risque encore de perturber de manière considérable le rythme scolaire des élèves. «Les syndicats du secteur doivent faire preuve de responsabilité, je les appelle à préserver la scolarité des élèves, d'autant plus que l'objet du mouvement de protestation auquel a appelé le groupement des syndicats autonomes ne concerne pas les questions pédagogiques», a-t-elle affirmé. En effet, parmi les causes principales ayant suscité, une fois de plus, une telle colère et initiative d'opposition chez le corps syndical du secteur, c'est bien évidemment le problème de la nouvelle loi concernant les retraités de l'Education, notamment celle de la retraite anticipée. Rappelons, à ce propos, qu'inclure le métier d'enseignant parmi ceux qui doivent remplir la condition d'âge légal à 60 ans, pour la retraite, relève d'un point inconcevable pour l'unanimité des concernés. Restreindre ces derniers à se soumettre à la loi au point d'enlever la retraite anticipée a été la goutte qui a fait déborder le vase pour les représentants des droits des enseignants. Ainsi, l'annulation de la récente loi, régulant mal les départs à la retraite des enseignants, est juste une exigence indiscutable pour les syndicats du secteur. A ce sujet, la ministre a souligné que «les négociations avec les syndicats qui ont déposé un préavis de grève doivent faire prévaloir l'esprit de responsabilité et préserver la scolarité des élèves qui ont commencé les cours depuis peu de temps». En outre, selon elle, les portes du dialogue restent ouvertes avec les syndicats du secteur pour engager un débat autour du mouvement de protestation annoncé par le bloc des syndicats autonomes pour les 17 et 18



Ph/DR

octobre. Raison pour laquelle la ministre a déploré, au cours de son intervention à la Radio nationale, le boycott, samedi dernier, par six syndicats de la rencontre d'information sur le dossier, organisée avec le ministre du Travail, Mohamed Ghazi.

Dossier des retraites anticipées : «Du ressort du gouvernement», selon la ministre

Revenant sur la question des retraites, la ministre a estimé que l'annulation de la retraite anticipée n'est pas l'affaire du secteur de l'Education mais de tout le gouvernement, précisant, à cet effet, que le projet de loi sera présenté à l'Assemblée populaire nationale (APN) et au Conseil de la nation pour trancher ce dossier. De ce fait, sachant que ce ne sont pas moins de 17 organisations syndicales qui ont appelé dernièrement à un mou-

vement de protestation revendiquant l'annulation du nouveau projet de loi relatif à la retraite proportionnelle sans condition d'âge, le bras de fer qui oppose le département de l'éducation et les syndicats risque encore de faire des émules les jours à venir. Néanmoins, s'étalant sur ces sujets qui fâchent, la ministre de l'Education nationale a insisté sur le maintien du dialogue avec le partenaire social. Elle a invité l'ensemble des syndicats de l'Education à un dialogue et une réflexion commune, afin de trouver les solutions adéquates à leurs revendications socioprofessionnelles. M^{me} Benghebrit a tenu à rappeler les deux ateliers de communication, tenus le 30 août et le 10 octobre, autour de l'âge de départ en retraite, avec la participation des syndicats, et qui se sont soldés par un accord qui sera soumis au gouvernement et au Parlement. Par ailleurs, avant d'aborder la question des examens telles que les modifications à y apporter, Benghebrit a

exprimé sa satisfaction et son optimisme quant au déroulement de la rentrée scolaire.

Les réformes sur le baccalauréat s'inscrivent dans la durée

Revenant sur les examens de fin d'année, ces derniers connaîtraient des modifications dans la durée. A titre d'exemple, le nombre de jours du baccalauréat seront revus à la baisse, de même que ledit accord fait état de changement dans la questions des sujets et autres, cela de façon progressive, sans oublier le renforcement des moyens de brouillage lors des examens, suite à un accord avec le Premier ministre et en vue de parer aux éventuelles tentatives de fraude. Enfin, évoquant le sujet de la distribution du manuel scolaire qui a fait cette année voir des vertes et des pas mures aux élèves et à leur parents, l'invité de la Chaîne I a reconnu, tout de même, l'enregistrement de grandes perturbations dès le lancement de la rentrée scolaire, indiquant que le problème nécessite plus que jamais la mise en place d'un nouveau dispositif de distribution et un cahier des charges compatibles avec le nouveau programme, lesquels se feront en collaboration avec l'Office national du manuel scolaire, en plus de l'octroi d'agréments aux distributeurs de chaque wilaya, et même les commençants hors réseau qui veulent acheter les livres scolaires.

Y. D.

60 000 enseignants seront recrutés

60 000 ENSEIGNANTS vont être recrutés dans le secteur de l'Education nationale, dans le cadre du concours national des enseignants de réserve, lancé récemment par le secteur et qui a connu la participation de 800 000 candidats. Il s'est déroulé, selon les déclarations de la ministre, Nouria Benghebrit, dans la totale transparence. Les enseignants lauréats ont été choisis, a-t-elle déclaré hier lors de son passage à l'émission «L'invité de la matinale» sur les ondes de la Chaîne I de la Radio nationale, sur la base du classement par ordre de mérite, ajoutant que 145 000 enseignants ont glané plus que la moyenne et que 28 000 postes pédagogiques ont été ouverts, ajoutés aux postes vacants suite au départ à la retraite ou à l'abandon de poste par certains enseignants. A ce propos, la ministre de l'Education a déclaré que des postes restent à ce jour vacants, à cause du refus des enseignants de travailler dans les zones enclavées et des régions de l'intérieur, rappelant que le secteur de l'Education exige une mobilité constante. De même, a-t-elle ajouté, la base de données mise en place à l'instar du concours national, fait état de 5 541 enseignants retraités.

D. Y.

Les députés sont déjà divisés sur sa suppression

Le Parlement sous pression autour de la retraite anticipée

■ Le nouveau projet de loi relatif à la retraite est depuis quelques jours au niveau de la commission chargée des affaires sociales à la chambre basse du Parlement. Sa prochaine programmation en plénière intervient dans un contexte de colère sociale avec le rejet des travailleurs de quelques secteurs, dont ceux de l'Education et la zone industrielle de Rouiba, sachant que ces derniers sont représentés par la Centrale syndicale.

Par Nacera Chennafi

Face à cette situation, l'Assemblée populaire nationale est sous pression et les députés sont déjà divisés entre le soutien des travailleurs, d'une part, et la défense des arguments du gouvernement concernant le recours à la suppression de la retraite anticipée et proportionnelle, d'autre part.

Dans ce contexte, le nouveau projet de loi relatif à la retraite était hier au centre d'une rencontre avec la commission chargée des affaires sociales pour expliquer la vision concernant ce texte. Le ministre du Travail, Mohamed El Ghazi, avait participé samedi à la 2^e rencontre d'information organisée par le ministère de l'Education nationale pour apporter des précisions aux partenaires sociaux sur le dossier de la retraite. «Le dialogue de sensibilisation autour de ce dossier est nécessaire car il concerne tout le monde, syndicats et travailleurs», a estimé le ministre, rappelant que la Caisse nationale des retraites (CNR) «rencontre des difficultés financières». Cependant, cette rencontre a été boycottée par six syndicats de l'Education qui ne renoncent pas à leur grève prévue aujourd'hui contre la suppression de la retraite anticipée. La ministre de l'Education, Nouria Benghebrat, a déclaré, hier, à la Radio nationale Chaîne I, que l'annulation de la clause instituant la retraite anticipée «n'est pas l'affaire du secteur de



l'Education mais de tout le gouvernement». Le projet de loi passera devant l'Assemblée populaire nationale et sera soumis au vote des députés, a-t-elle ajouté. Une manière pour la ministre de l'Education de jeter la balle dans le camp du Parlement.

Du côté du front social, il n'y a pas que les enseignants qui sont en colère. Les travailleurs de la Société nationale des véhicules industriels (SNVI) au niveau de Rouiba le sont aussi et manifestent leur rejet à la suppression de la retraite anticipée. Dans ce cadre, une assemblée des 86 sections syndicales représentant les 32 000 travailleurs de la zone industrielle de Rouiba est convoquée pour mercredi prochain au niveau de siège de l'Union général des travailleurs. Parmi les points retenus pour cette réunion, il y a la présentation des arguments expliquant que «la

difficulté financière de la Caisse nationale des retraites n'est pas causée par les différentes formules de retraite». La Centrale syndicale avait ouvert le chantier de la fixation des listes des métiers à haute pénibilité qui continueront de bénéficier de la retraite anticipée depuis la validation du projet de loi sur la retraite en Conseil des ministres tenu le 26 juillet dernier. Dans sa dernière sortie médiatique sur la retraite, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait indiqué, en marge de la cérémonie d'ouverture de la session parlementaire, que les listes des métiers pénibles concernés par la retraite proportionnelle «seront établies en concertation avec toutes les parties concernées, une fois que le texte aura été soumis aux membres du Parlement». Le 26 juillet dernier, le Conseil des ministres avait adopté un avant-

projet de loi sur la retraite et son entrée en vigueur est fixée au 1^{er} janvier 2017. Parmi ses dispositions, le «rétablissement de l'obligation d'un âge de départ en retraite de 60 ans (55 pour les femmes) avec un minimum de 15 ans de travail», et la «possibilité» pour le travailleur d'«exercer cinq années supplémentaires avec l'accord de l'employeur». Le texte donne aussi la possibilité aux «travailleurs exerçant dans des métiers hautement qualifiés ou déficitaires (qui seront définis par voie réglementaire) d'exercer au-delà de l'âge de la retraite», avait précisé le communiqué publié au terme de la réunion du Conseil. Il énonce aussi la possibilité, pour les travailleurs en poste de haute pénibilité (qui seront définis par voie réglementaire), de bénéficier d'une retraite avant l'âge de 60 ans.

N. C.

Tout en reconnaissant une baisse sensible de ses activités

Bouderbala : «Air Algérie mise en difficulté par la concurrence»

Le P-DG d'Air Algérie, Mohamed Abdou Bouderbala, qui reconnaît que la compagnie nationale de transport aérien fait face à une baisse sensible d'activité suite à une concurrence «fortement accrue» des quelques compagnies concurrentes desservant l'Algérie et proposant leurs services vers d'autres destinations à l'étranger, affirme que sa compagnie revoit fondamentalement son mode d'organisation.

Air Algérie s'avère dans le gouffre. De l'aveu de son président, Mohamed Abdou Bouderbala, la compagnie Air Algérie «génère peu de bénéfices à cause d'une baisse sensible de ses activités».

Avec un chiffre d'affaires de 80 milliards de dinars, la compagnie se débat dans des difficultés financières. Intervenant hier, sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale, Bouderbala, à la tête de cette compagnie depuis plus d'une année, affirme que les recettes financières d'Air Algérie connaissent une «baisse consistante» dans un environnement concurrentiel des compagnies étrangères qui desservent l'Algérie et proposant leurs services vers d'autres destinations. Ces quelques compagnies mettent la compagnie Air Algérie sous une pression concurrentielle accrue, souligne son P-DG, précisant que cette situation incite la compagnie à

revoir fondamentalement sa stratégie et son mode d'organisation. Pour cela, la compagnie a besoin de diversifier son activité et de développer sa présence sur le continent africain. Elle compte ainsi investir davantage «dans le capital humain et la recherche de créneaux porteurs». M. Bouderbala parle, également, de la valorisation des «filiales de produits et services annexes». Il cite, à ce propos, la création de sociétés de catering, dont l'une est déjà opérationnelle, ainsi que le redéploiement du fret cargo au bénéfice, notamment, des opérateurs économiques nationaux. Ce créneau, avoue-t-il, ne représente actuellement que 5% du chiffre d'affaires de la compagnie. La filiale déjà opérationnelle a permis un bénéfice de «1,3 milliard de dinars en 2015, employe 525 personnes et produit entre 8 000 et 16 000 prestations par jour», détaille le responsable. Le P-DG d'Air Algérie revient également sur l'ouverture du centre de maintenance et le développement du fret-cargo dont la filiale devrait voir le jour «d'ici la fin de l'année». La vocation de la compagnie est d'assurer le transport des ressortissants algériens, ce qui se «traduit par une politique de prix abordables» notamment sur le réseau domestique où «les prix n'ont pas augmenté depuis 2004». M. Bouderbala qui informe que l'entreprise doit

à 95% compter sur ses propres moyens, indique que l'achat d'appareils ne se fera plus en cash comme auparavant, mais par le biais du leasing ou de financements extérieurs.

De nouvelles lignes vers l'Afrique et les États-Unis

En prévision d'un renouvellement futur d'une partie de la flotte et pour faire de l'Algérie un hub régional et continental, la compagnie nationale envisage d'inaugurer de nouvelles lignes vers le Gabon, l'Éthiopie et la Chine, en particulier, et des discussions avancées sont en cours pour inaugurer une desserte vers New York, avec une prévision de transport total de 6 millions de passagers à l'international et de 9 millions en Algérie.

Air Algérie compte actuellement 57 appareils. Elle a annoncé auparavant un nouveau programme d'acquisition d'une quarantaine d'avions entre 2018 et 2025. Sur un autre volet, M. Bouderbala indique que son entreprise envisage d'engager de gros efforts pour augmenter le taux de ponctualité de ses vols, un aspect sur lequel elle est fortement critiquée, assurant que celui-ci a été ramené à 69%.

Louiza Ait Ramdane

LA QUESTION DU JOUR

Renversement d'une fiction de gouvernement

suite de la page Une

Quelques heures seulement avant qu'il ne débute, le président de la Chambre des représentants siégeant à Tobrouk, Aguila Salah Issa, avait fait savoir que ce gouvernement n'ayant pas obtenu la confiance des parlementaires était renversé dans les formes requises. Si l'effet de surprise a quand même joué, c'est parce qu'on ne pensait pas que les deux Parlements, de Tripoli et de Tobrouk, puissent être de mèche, s'entendre sur quelque chose d'aussi crucial qu'un coup d'Etat. Mais le fait est là, ainsi qu'en atteste l'appel de Khalifa Ghweil, le chef de l'ex-gouvernement réintégré à cette occasion, au camp de Tobrouk pour former un véritable gouvernement d'union nationale. L'ONU a condamné, et Serraj a donné ses ordres pour que les putschistes soient arrêtés, mais il est clair qu'il n'y aura pas de marche arrière, et que non seulement le gouvernement dit d'union nationale, mais l'accord de Sekhirat lui-même, dont il est issu, qui vient de tomber. Reste une question primordiale, celle de savoir si le coup de force a été convenu par les deux Parlements, le Congrès général national et la Chambre des représentants, ou s'il est le seul fait du premier, ce qui implique qu'il soit également dirigé contre la seconde. Dans la première hypothèse, il serait l'acte fondateur d'une nouvelle ère dans l'histoire de la Libye, quelque chose comme une renaissance politique. L'appel de Ghweil à Tobrouk ne serait pas dans ces conditions une parole de circonstance mais bien le résultat d'un processus discret de rapprochement entre les deux camps qui vient d'aboutir, annonciateur de la réconciliation nationale, et du même coup de la restauration de l'Etat unitaire libyen. Les heures qui viennent nous diront ce qu'il convient d'en penser. Mais déjà les signes ne manquent pas qui font pencher la balance dans ce sens plutôt que dans celui d'un approfondissement de la division libyenne.

M. H.

Grève au tramway d'Alger

Service minimum assuré de 6h30 à 21h00

■ Un service minimum sera assuré tous les jours à partir de 6h30 jusqu'à 21h00 sur toute la ligne du tramway d'Alger en attendant le dénouement de la grève entamée depuis mardi dernier par les travailleurs du réseau de Setram, a indiqué la société d'exploitation des tramways (Setram) dans un communiqué.

Par Selma G.

« Pour ne pas pénaliser ses usagers des conséquences de l'arrêt de travail illégal des conducteurs de tramway d'Alger, un service minimum sera assuré les jours de la semaine à partir de 6h30 jusqu'à 21h00 », a précisé le communiqué. La même source a ajouté que « ce service minimum sera assuré grâce à des agents de l'unité d'Alger qui n'ont pas participé à cet arrêt de travail illégal mais aussi à l'aide des unités opérationnelles d'Oran et de Constantine qui se sont mobilisées en envoyant du personnel qualifié ».

« Ces conducteurs venus prendre en charge l'exploitation du réseau d'Alger pour diminuer l'impact sur les usagers de cette grève illégale, sont eux-mêmes harcelés par les grévistes, les accusant (...) de ne pas être habilités à conduire le tramway », selon la direction générale de Setram.

Setram a, par ailleurs, annoncé que « la convention collective en cours de négociation, viendra prochainement parachever le statut du travailleur de par ses droits et ses obligations, ses acquis et ses devoirs, ainsi que toutes les questions liées aux salaires ».

Les travailleurs du réseau d'exploitation de la Setram observent depuis mardi un arrêt de travail collectif, sur toute la ligne

reliant les stations de Dergana-centre jusqu'aux Annassers.

Les grévistes ont soulevé une série de revendications, présentées par leur représentant Abdenour Madani, dont la révision de la grille des salaires, le reclassement des travailleurs et la garantie de leur sécurité et de leur transport.

S. G.



Ph/E. Soraya/J.A.

Promotion

Nouri appelle à investir dans le tourisme saharien

Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelwahab Nouri, a invité samedi à El Oued, les promoteurs à investir dans le tourisme saharien.

« Il appartient aux promoteurs intéressés par le tourisme, d'investir dans le tourisme saharien, eu égard à son important rôle dans le développement socio-économique du pays », a affirmé M. Nouri, lors de l'inspection d'une série d'installations touristiques dans le cadre de sa visite de travail dans la région en compagnie de la ministre déléguée chargée de l'Artisanat, Aicha Tabagou.

Le ministre a, à ce titre, appelé à créer des complexes et structures touristiques dans les régions du Sud du pays susceptibles d'accroître les capacités d'accueil.

« Les régions du Sud du pays sont aptes à se hisser en pôle touristique à même d'ouvrir de larges opportunités d'investissement devant contribuer au développement de l'économie nationale et de trouver un alternatif aux hydrocarbures épuisables », a souligné le ministre.

Il a, dans ce cadre, signalé que « l'Etat est prêt à apporter toutes les facilités financières et administratives en direction des promo-

teurs désirant investir dans le tourisme saharien ». Le ministre a auparavant visité, en compagnie de la ministre déléguée chargée de l'Artisanat, une exposition de produits d'artisanat regroupant plus de 25 artisans versés dans diverses activités, notamment celles liées à la valorisation du patrimoine.

L'occasion a donné lieu au lancement d'une session de formation en tissage traditionnel au profit de 25 filles stagiaires.

La délégation ministérielle a également assisté à une cérémonie de signature d'une convention de coopération ente la chambre d'artisanat et des métiers et la direction de l'enseignement et de la formation professionnels portant formation des artisans en maintenance des équipements et matériels modernes, dont les équipements informatiques et des kits solaires, avant de suivre un exposé sur les activités menées en 2016 par la CAM, dont la formation et la qualification des artisans.

M^{me} Tagabou a, à cette occasion, mis en avant l'importance de réfléchir à mettre en place des mécanismes susceptibles d'assurer l'écoulement des produits du patrimoine, soulignant que ces mécanismes sont à même d'encourager les artisans à pérenniser

les métiers d'artisanat. La délégation a poursuivi sa tournée à El-Oued par l'inspection du complexe touristique saharien privé « la Gazelle d'or », occupant, à l'entrée Ouest de la ville, une surface globale de 160 hectares.

D'une conception répondant aux normes internationales pour un montage de 10 milliards DA, ce complexe, ayant généré 393 emplois, renferme un hôtel (87 chambres), 72 bungalows, 56 tentes équipées en moyens modernes, 14 suites, en plus d'un terrain de golf de 100 hectares, des piscines, des restaurants et un musée, selon la fiche technique de cette structure touristique.

Le chantier de la nouvelle zone d'expansion touristique (ZET) dans la région de Ouazitene, flanc Ouest de la ville d'El-Oued, a également été visité par la délégation ministérielle.

S'étendant sur une surface de 48 hectares, extensible à 67 ha, cette zone, d'un montage financier de 100 millions DA, prévoit la réalisation de quatre structures hôtelières, de 52 bungalows, d'une capacité d'hébergement globale de 1 982 lits, en plus de sites dédiés au commerce et de services, de détente et loisirs, susceptibles de générer 847 emplois.

Salima T.

Recherche scientifique

La diaspora algérienne disposée à collaborer avec les chercheurs du pays

Les membres de la diaspora algérienne, représentée par des chercheurs, des professeurs et des universitaires établis au Canada se sont dits, dimanche à Alger, « disposés » à collaborer avec leurs compatriotes en Algérie pour établir des partenariats et aider par la même occasion, leur pays l'Algérie.

Ces Algériens qui exercent au Canada se sont exprimés dans des déclarations à l'APS en marge de la première édition des Journées scientifiques et culturelles des membres de la communauté algérienne établie au Canada, organisée dans l'objectif d'établir un partenariat avec la diaspora algérienne.

A ce titre, le vice-recteur de l'université de Ryerson, Mohamed Lachemi a salué l'initiative d'organiser cette rencontre qui est à même d'ouvrir, a-

t-il dit, « des perspectives pour des collaborations entre chercheurs et universitaires algériens établis au Canada et leurs collègues en Algérie ».

Dans le même sens, Hocine Yahia, professeur en génie biomédical et directeur d'innovation et de la bio performance à l'école polytechnique de Montréal, a émis le souhait de mettre en place un réseau avec les chercheurs algériens afin de collaborer avec eux.

Titulaire d'un PHD en biomédical, il a estimé que « cette rencontre permet d'établir un contact direct avec le pays », réitérant son « souhait d'apporter une contribution dans la recherche médicale ».

Il a fait savoir que l'organisme où il exerce au Canada dispose d'un large réseau de collaborations au niveau mondial, souhai-

tant à cet effet d'intégrer l'Algérie dans ce réseau. Il a expliqué que le Canada est ouvert sur le monde et collabore avec plusieurs pays, relevant qu'il a déjà aidé les Tunisiens dans le cadre de la mise en place d'un institut de recherche.

De son côté, M'hamed Bentourkia, professeur agrégé relevant du département de médecine nucléaire et radiologie de l'institut de pharmacologie de l'université de Sherbrooke (Canada), a indiqué qu'il est disposé à apporter toute sa contribution en faveur de la médecine en Algérie, notamment dans son domaine qui concerne, a-t-il expliqué, la détection des cancers et l'imagerie médicale moléculaire.

« Je suis disposé à aider l'Algérie dans divers domaines de la médecine d'autant plus qu'il

y a beaucoup d'Algériens établis au Canada qui souhaitent collaborer avec les universités algériennes et encadrer les étudiants dans leurs travaux de recherche ». De son côté, Esma Aimeur, professeur agrégée dans le département d'informatique et de recherche opérationnelle à l'université de Montréal, a indiqué qu'elle est spécialisée dans la sécurité et la virologie informatique ainsi que le commerce électronique.

Elle a fait savoir qu'elle est « disposée » à donner des conférences et exercer en tant que consultante en Algérie, précisant qu'elle a déjà encadré des étudiants algériens et reçu aussi des stagiaires algériens au Canada. De son côté, Sid Ali Meslioui, PHD en acoustique, s'est « réjoui » de renouer le contact avec l'Algérie, souhaitant

aussi « établir un réseautage en network » avec des organismes algériens. La première édition des Journées scientifiques et culturelles des membres de la communauté algérienne établie au Canada, ouverte à Alger, est organisée par le ministère des Affaires étrangères en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et celui de la Culture.

Des conférences sont animées par des experts, chercheurs et scientifiques dans différents domaines, notamment la gestion et le management, la santé et la médecine, les technologies de la communication, l'informatique et l'intelligence artificielle, le génie civil et industriel, l'aéronautique et la recherche opérationnelle.

L. O.

Produits alimentaires : recul de la facture au 1^{er} semestre

145 millions dollars d'importations de bananes et pommes

■ Les prix à l'importation par l'Algérie des produits alimentaires et agroalimentaires ont, pour la grande majorité, baissé durant le premier semestre de 2016 par rapport à la même période de 2015, apprend l'APS auprès du ministère du Commerce.

Par Salem K.

Dans la catégorie des céréales, les prix à l'importation ont reculé à 329 dollars/tonne (usd/t) pour le blé dur (-33,7% par rapport à la même période de 2015), à 194 usd/t pour le blé tendre (-25,1%) et à 182 usd/t pour le maïs (-11,2%).

De son côté, le prix d'achat des poudres de lait s'est établi à 2 350 usd/t (-20,4%).

La baisse des prix à l'importation a également touché le sucre roux à 359 usd/t (-6%) et les huiles brutes (baisses allant de 0,2% et 17%) sauf pour l'huile brute de coco (+2,6%) et d'autres huiles alimentaires brutes (+132%).

Pour la catégorie des produits d'épicerie, une augmentation des prix moyens à l'importation a été observée pour les pâtes alimentaires (+26%), le lait infantile (+4,9%), les cafés torréfiés (+1,7%) et le thé (+1%).

Par contre, les prix à l'importation du triple concentré de tomate ont reculé à 860 usd/t (-27,6%), le concentré de tomate à 1 172 usd/t (-19,5%), le double concentré de tomate à 1 331 usd/t (-10,2%), les cafés non torréfiés à 2 061 usd/t (-13%), le riz à 527 usd/t (-10,2%) et le sucre blanc à 516 usd/t (-1,15%).

Pour les légumes secs, des baisses ont été observées pour les haricots secs à 922 usd/t (-32,7%) et les pois secs à 533



PH. > D. R.

usd/t (-31,5%). En revanche, les prix à l'importation ont haussé pour les lentilles à 1.078 usd/t (+14,4%) et les pois chiches à 1.151 usd/t (+6,8%).

Quant à l'ail, il a été importé à 1.674 usd/t, soit une hausse de près de 55%. En ce qui concerne les fruits frais, les pommes ont été importées à 823 usd/t (+17,7%) et les bananes à 732

usd/t (-0,5%). Pour les viandes et poissons, les prix ont reculé pour les viandes bovines réfrigérées à 3.510 usd/t (-13,7%), pour celles congelées à 3 000 usd/t (-10,38%) et pour les poissons congelés à 1 535 usd/t (-3,1%).

Par ailleurs, pour le ciment, son prix moyen a baissé à 64 usd/t contre 86 usd/t (-25,6%).

Les principaux pays fournis-

seurs de l'Algérie en poudre de lait sont au nombre de 18 dont les 5 premiers sont la Nouvelle-Zélande (34,37% des importations globales), la France (17,31%), l'Argentine (15,73%), la Pologne (11,02%) et l'Uruguay (8,97%). Pour les huiles alimentaires brutes, la quasi-totalité des quantités importées a été réalisée par six principaux opéra-

teurs dont une société privée qui demeure en première position avec 57,54% de la quantité totale importée.

En matière d'importation de sucre roux, cette même société privée est demeurée dominante en assurant 86,34% du total importé.

Quant au sucre blanc, il est à noter qu'une proportion de 60,03% de la totalité des quantités importées a été réalisée par six entreprises privées.

Concernant le café non torréfié, les principaux importateurs sont au nombre de sept avec près de 42% du total des importations. En ce qui concerne les fruits frais, il a été importé pour plus de 97,5 millions usd de bananes durant les six premiers mois 2016 (contre 92,6 millions usd sur la même période de 2015), et pour 47,5 millions usd de pommes (contre 76,7 millions usd).

La facture a été de 22,3 millions usd pour les amandes (contre 16 millions usd), de 16,3 millions usd de raisins secs (contre 19,2 millions usd) et de 4,3 millions usd d'abricots secs (contre 5,5 millions usd), alors que les importations des pruneaux secs se sont chiffrées à 9,1 millions usd (contre 9,06 millions usd).

Il est, par ailleurs, constaté que la facture de l'ail importé est passée à 12,7 millions usd (contre 9,3 millions usd).

S. K./APS

Dirigeants des cinq pays émergents

Les cinq pays des Brics réunis pour un Sommet en Inde

Les dirigeants des cinq pays émergents du Brics se sont réunis dimanche lors d'un Sommet en Inde en vue d'essayer de renforcer leur coopération au moment où leurs économies font face à de multiples difficultés.

Le Premier ministre indien, Narendra Modi, a accueilli à Benaulim, localité de l'Etat occidental de Goa, ses homologues brésilien, russe, chinois et sud-africain pour des pourparlers consacrés à la difficile amélioration de la coopération économique de l'ensemble.

Les Brics se sont constitués en 2011 et représentent aujourd'hui 53% de la population mondiale ainsi que près de 16 000 milliards de dollars de PIB.

Actuellement, l'Inde est le seul pays du bloc à pouvoir enregistrer des résultats positifs. Selon des projections du Fonds monétaire international (FMI), ce pays devrait encore enregistrer une croissance de 7,6% pour 2016/2017, niveau équivalent à l'exercice annuel précédent.

Le Russie et le Brésil sont récemment tombés en récession, un sort qu'a réussi à éviter de justesse l'Afrique du Sud le mois dernier. Quant à la Chine, longtemps loco-

motive de l'économie mondiale, sa croissance a sérieusement ralenti.

«Je crois fermement que le développement simultané du Brésil, de la Russie, de la Chine, de l'Afrique du Sud et de l'Inde est le meilleur pari pour la croissance et le développement internationaux», a déclaré M. Modi.

Le réchauffement climatique et la sécurité régionale sont également à l'ordre du jour.

A la veille du sommet, la Russie et l'Inde ont signé samedi des accords bilatéraux dans les domaines de l'énergie et de la défense dont la valeur s'élève à plusieurs dizaines de milliards de dollars.

L'Inde, premier importateur mondial en matière de défense, procède à une remise à niveau de son matériel militaire datant de l'époque soviétique, à hauteur de 100 milliards de dollars.

Le président chinois : «L'économie mondiale fait toujours face à une reprise périlleuse»

L'économie mondiale demeure fragile

et fait toujours face à une reprise périlleuse, a estimé dimanche le président chinois, Xi Jinping, lors d'un sommet en Inde des puissances émergentes des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud).

«L'économie mondiale fait toujours face à une reprise périlleuse», a indiqué M. Xi. «En raison de facteurs à la fois internes et externes, les Brics connaissent une croissance économique quelque peu ralentie et affrontent un certain nombre de défis nouveaux».

Le président chinois a estimé qu'il n'y avait pas de raison que le bloc ne s'épanouisse pas, appelant ses membres à «des actions concrètes pour renforcer la confiance». «A long terme», les perspectives de développement «sont toujours positives».

M. Modi a dit qu'il était vital que les Brics améliorent les niveaux de coopération, appelant au démantèlement des barrières commerciales et à la promotion des infrastructures.

«La promotion de l'engagement économique et commercial a représenté l'élan fondateur des Brics», a-t-il souligné.

Le Premier ministre indien a également fait valoir que l'ouverture économique engagée par son gouvernement avait porté ses fruits et qu'on pouvait en tirer les leçons.

«En Inde, nous avons entrepris des efforts substantiels pour simplifier la gouvernance. Nous avons fait de l'Inde l'une des économies les plus ouvertes du monde», a-t-il déclaré.

Constitués en 2011, les Brics représentent 53% de la population mondiale et quelque 16 000 milliards de dollars de PIB.

Actuellement, l'Inde est le seul pays du bloc à pouvoir enregistrer des résultats positifs. Selon des projections du Fonds monétaire international (FMI), ce pays devrait encore enregistrer une croissance de 7,6% pour 2016/2017, niveau équivalent à l'exercice annuel précédent.

Le Russie et le Brésil sont récemment tombés en récession, un sort qu'a réussi à éviter de justesse l'Afrique du Sud le mois dernier. Quant à la Chine, longtemps locomotive de l'économie mondiale, sa croissance a sérieusement ralenti.

Rachid F.

Souk Ahras

Remise de 15 actes de concession agricoles

■ Quinze actes de concession de terres agricoles, sur un total de 60, attribués dans la commune d'Ouled Idriss, à Souk Ahras, destinés à la culture de la cerise ont été remis samedi à leurs bénéficiaires.



Par Siham N.

La cérémonie de remise de ces actes, présidée par le chef de l'exécutif local, s'est déroulée au siège de la wilaya, en présence du directeur local des services agricoles, des présidents locaux des chambres d'agriculture, de commerce et d'industrie, et du

président du Conseil d'Affaires algéro-américain, Smaïl Chikhounne.

A cette occasion, le wali Abdelghani Filali a exhorté les exploitants agricoles à se diriger vers l'Agence nationale de la gestion du micro-crédit (Angem) pour bénéficier de prêts sans intérêts, mettant l'accent sur l'importance du volet technique de

l'arboriculture fruitière. M. Filali a, dans ce sens, affirmé que la culture de la cerise dans la commune d'Ouled Idriss vise à créer de nouvelles richesses et à relancer l'économie dans cette région. Les services du cadastre vont procéder, à partir de dimanche, a-t-on noté, à la délimitation des terres agricoles de tous les investisseurs concernés, souli-

gnant que cette opération de délimitation sera achevée d'ici novembre prochain, date de lancement de l'opération de la culture des cerises. La wilaya de Souk Ahras a enregistré 130 projets d'investissement dans le créneau de l'apiculture, selon la même source qui a révélé que des réflexions sont en cours pour la production du «*venin d'abeille*» (mélange de composés organiques utilisés à des fins thérapeutiques).

De son côté, le président du Conseil d'Affaires algéro-américain, Smaïl Chikhounne a fait part de sa satisfaction d'être dans une wilaya à fort potentiel agroalimentaire et touristique comme celle de Souk Ahras. Les produits agroalimentaires algériens, a-t-il déclaré, peuvent accéder au marché américain à condition que les opérateurs économiques algériens en prennent la pleine mesure.

Rappelant l'attractivité du marché américain et l'importance du transfert de la technologie et de l'expérience américaine vers l'Algérie, Smaïl Chikhounne a indiqué qu'une délégation d'experts américains en agriculture se rendra à Souk Ahras au cours du premier trimestre 2017.

S. N./APS

Oran

Prochaine fabrication de corsets pour les malades atteints de scoliose

Un atelier de fabrication de corsets pour les malades atteints de scoliose sera ouvert au niveau de l'établissement spécialisé en orthopédie et en rééducation fonctionnelle de Misserghine (Oran), a-t-on appris auprès de la direction de cette structure sanitaire. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme d'actions de cette clinique publique relevant de la Caisse nationale d'assurance sociales des salariés (Cnas) et sera réalisé en 2017, a précisé le directeur de la structure. Cet atelier vise la prise en charge des malades atteints de scoliose, précise

Abdelkrim Djellat, soulignant que le malade atteint de scoliose de l'ordre de 15 à 20 degrés nécessite un contrôle médical seulement alors que celui atteint de 20 à 40 degrés nécessite un corset et que celui souffrant d'une scoliose de 40 pour cent à plus une intervention chirurgicale lui est nécessaire. Dans ce cadre, les praticiens de l'établissement œuvrent à opter pour le corset dans le traitement des malades afin de leur éviter une intervention chirurgicale coûteuse et risquée. Il a précisé que cet atelier sera doté d'équipements modernes et utilisera des

matières fabriquées localement. Par ailleurs, l'établissement de Misserghine prend également en charge sur le plan médico-pédagogique les enfants handicapés moteurs. Elle assure quelque 9 000 séances de rééducation fonctionnelle durant le premier semestre de l'année en cours. Cette structure spécialisée assure des services aux victimes des accidents du travail ainsi qu'aux assurés sociaux, ayants droit et nécessiteux. Elle se prépare actuellement pour obtenir le certificat ISO 90001 de management de qualité, a-t-on indiqué.

Hani Y.

Transport aérien

Tassili Airlines inaugure la ligne Alger-Tiaret-Oran

La compagnie aérienne publique Tassili Airlines (TAL) a inauguré samedi une nouvelle liaison régulière Alger-Tiaret-Oran, dans le cadre de son programme d'exploitation du réseau de transport domestique. Cette nouvelle desserte, qui devrait notamment donner un nouveau souffle à l'activité économique et industrielle dans la région de Tiaret, sera à raison de deux vols par semaine avec une tarification promotionnelle sur le prix du billet qui est proposé à 3 000 DA. Au bout de 40 minutes de vol, le Bombardier DASH Q400 a atterri sur la piste de l'aéroport Abdelhafidh-Boussouf de Tiaret, au bonheur de la quarantaine de passagers qui étaient à bord. Présent à la cérémonie de lancement, le wali de Tiaret, Abdeslam Bentouati, a indiqué que cette nouvelle ligne est un «*acquis pour*

la région des Hauts Plateaux qui a un avenir prometteur sur le plan économique, vu le nombre de projets inscrits». «*Tiaret s'est transformée ces dernières années en pôle industriel attirant des projets importants dans le domaine de l'industrie automobile. Cette ligne va désenclaver la région et accompagnera l'activité économique de la région*», a-t-il souligné tout en souhaitant le lancement de plus de lignes domestiques et internationales avec davantage de capacités. Pour sa part, le P-DG de TAL Belkacem Harchaoui, a expliqué que l'ouverture de cette ligne intervient essentiellement à la demande et en application aux instructions du Premier ministre, Abdelmalek Sellal afin de promouvoir l'activité économique de la région. «*L'ouverture de cette ligne permettra aux*

citoyens de se déplacer plus facilement vers la capitale et vers Oran. Notre compagnie a lancé cette ligne avec une tarification promotionnelle. Cette offre sera maintenue aussi lors des grandes occasions», a-t-il noté. Rencontrés à l'aéroport de Tiaret, plusieurs passagers se sont réjouis de l'ouverture de cette desserte qui leur permet de gagner du temps et «*éviter les longs trajets*» par route. «*D'habitude on fait plus de 4 heures en voiture entre Alger et Tiaret. Aujourd'hui on a fait ce trajet en 40 minutes, c'est déjà pas mal*», a dit une dame à bord de l'avion. «*Nous souhaitons que la compagnie aérienne tienne ses promesses en matière d'horaires afin d'éviter les retards*», souligne une autre passagère.

Ali O.

Brèves

AIN TEMOUCHENT – OPGI

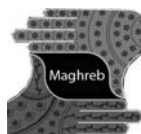
L'OFFICE de promotion et de gestion immobilière (OPGI) d'Ain Temouchent a procédé à la distribution de 40 logements de type LSP à leurs bénéficiaires, a-t-on appris de cet organisme. Trente autres logements seront distribués dès l'achèvement des procédures administratives à leurs bénéficiaires, a précisé Djemai Abdelkader, chef de département de la promotion et de gestion immobilière, rappelant que les souscripteurs ont été victimes d'une arnaque de la part d'un promoteur. Portant sur la réalisation de 70 logements, ce programme, lancé voilà dix ans, était initialement, à la charge d'un promoteur privé qui a encaissé de l'argent auprès de quelque 400 souscripteurs sans pour autant qu'il n'achève les travaux de réalisation de ce projet, a-t-on fait savoir. Le chantier a été confié pour achèvement à l'OPGI d'Ain Temouchent.

TIZI OUZOU – Alem

L'AGENCE locale de l'emploi (Alem) de Tizirt, à une quarantaine de kilomètres au nord de la wilaya de Tizi Ouzou, est nommée agence du mois d'octobre parmi les 256 bureaux de l'Anem activant au niveau national, a-t-on appris de son chef, Nordine Zarour. Cette distinction mensuelle fait suite à l'action jugée «*inédite*» par la commission nationale de sélection, en l'occurrence la caravane de sensibilisation et d'information menée entre juillet et août deniers au niveau des cinq communes rattachées ainsi que la subdivision agricole de chef-lieu de la daïra, a-t-il précisé. L'autre critère qui a motivé le choix de l'Anem est le taux d'accomplissement des objectifs annuels fixés pour chaque agence, a indiqué M. Zarour, avançant le taux de 92% sur les 1 300 placements à réaliser durant l'année 2016 au niveau de l'agence locale de Tizirt.

ILLIZI – Cnas

L'OPÉRATION de contrôle médical à distance pour les assurés de la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas), a été lancée, récemment, au niveau de l'annexe de la caisse dans la commune de Bordj El-houès (wilaya de Illizi), a-t-on appris des responsables locaux de cet organisme. Cette opération, qui a été accueillie avec une grande satisfaction par les affiliés à la Cnas, entre dans le cadre d'un plan national visant à faciliter l'accès des assurés aux diverses prestations de la caisse, en leur permettant notamment d'obtenir, à distance, l'avis du médecin conseil de la Cnas, a précisé à l'APS le directeur de l'antenne locale de la Cnas à Illizi, Mohamed Hanouni. L'opération a pour objectif de rapprocher les assurés de la commune de Bordj El-Houès, qui souffrent toujours un déficit en médecins de contrôle, des différents services offerts par la caisse, en leur épargnant les difficultés des déplacements vers l'agence implantée au chef-lieu de wilaya, a précisé le responsable.



Algérie-Mauritanie

Appel à la coopération dans le domaine scientifique et de la pêche

■ L'Algérie et la Mauritanie ont exprimé, samedi à Nouakchott, leur volonté de développer la coopération dans le domaine de la pêche, à travers le renforcement de la recherche scientifique et l'échange d'expertise.

Ph : DR



Par Kamel L.

Les deux pays ont exprimé leur volonté d'actualiser et de relancer les accords de jumelage entre les instituts de la recherche scientifique des deux pays dans le domaine de la pêche, et d'élaborer des programmes et projets communs, lors de la réunion de la commission technique du secteur de la pêche à Nouakchott, préparatoire à la 18^e session de

la grande commission mixte algéro-mauritanienne, prévue avant la fin 2016. Les deux parties ont convenu, selon le procès-verbal de la réunion co-présidée par le directeur de la pêche maritime et océanique au ministère de l'Agriculture, Omar Keddour et du directeur de la programmation et de la coopération au ministère mauritanien de la Pêche, de l'échange d'expertise et d'informations biologiques et économiques, outre le renfor-

cement des moyens matériels et humains des instituts de recherche.

La commission a proposé l'intensification des efforts des deux pays pour relancer le réseau des instituts de recherche maghrébins dans le domaine de l'océanographie, la coopération dans le domaine de l'aquaculture, outre l'échange d'expertise pour assurer le développement durable de leurs richesses et leur rôle dans le renforcement de la

sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté en milieu rural. Concernant la commercialisation des produits de la pêche des deux pays sur leurs marchés respectifs, la commission a appelé à prendre les mesures nécessaires pour réduire les tarifs douaniers et faciliter les transactions bancaires. Les deux parties ont appelé à la relance du mémorandum d'entente signé en mars 2013 portant l'exploitation des cinq autorisations de

pêche, accordées à l'Algérie, notamment la mouture finale du protocole d'accord y afférent. La commission a également proposé la conclusion d'un accord sur les domaines de la formation et l'encadrement, insistant sur l'importance de la concertation entre les deux pays pour unifier leurs positions au sein des organisations régionales et internationales au mieux des intérêts des deux pays.

K. L.

13^e Fisahara

«El-Adjouad» obtient le titre de meilleur film

Le film «El-Adjouad» a décroché le prix du «Château blanc», sanctionnant la meilleure œuvre projetée au 13^e Festival international du cinéma au Sahara (Fisahara), clôturé samedi soir au camp des réfugiés sahraouis de Dakhla. Réalisé par le jeune cinéaste sahraoui Brahim Chekkaf, le film traite de la culture sahraouie, et les voies de recouvrement de la mémoire collective du peuple sahraoui à travers les anciens contes narrants les aspects de la culture du peuple sahraoui, en ce qu'il permet de préserver le patrimoine culturel sahraoui authentique. La deuxième place est revenue au film «Sonita» de la cinéaste iranienne Boukechari, à travers lequel elle s'emploie à transmettre le noble et légitime message du peuple sahraoui à la société iranienne et en faire l'écho au monde. En troisième place, le film «El-Ghorba», réalisé par l'école de cinéma sahraoui, retrace la réalité du peuple sahraoui aux plans politique, social et humanitaire, tandis que la quatrième place a été obtenue par le film «Kharedj El-Itar» de la cinéaste palestinienne Riham

Ghazali qui braque les lumières sur la réalité de la femme dans la bande de Ghaza. Les activités du 13^e Fisahara ont été clôturées samedi tard dans la soirée, en présence du premier ministre Abdelkader Taleb-Omar et des délégations participantes. La directrice du festival a présenté cette manifestation culturelle comme un espace à la fois

Sellal s'entretient à Lomé avec le président sahraoui

LE PREMIER ministre, Abdelmalek Sellal, s'est entretenu samedi à Lomé (Togo) avec le président du Sahara occidental, Brahim Ghali. L'entretien s'est tenu en marge du Sommet extraordinaire de l'Union africaine sur «la sécurité maritime et le développement en Afrique», en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra. M. Sellal représente le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à ce Sommet. R. M.

récréatif et de formation de la jeunesse sahraouie dans le domaine de l'audiovisuel, en plus de constituer une occasion d'attirer, à travers le cinéma, le plus de solidarité avec la cause sahraouie. Près de 400 artistes, cinéastes et médias étrangers venus d'une vingtaine de pays ont pris part à ce festival ou plus d'une cinquantaine de films et projections documentaires, dont 28 traitant de la cause sahraouie aux plans politique et social, ont été projetés, en plus de la tenue d'ateliers de formation dans le domaine de l'audiovisuel et de tables rondes sur des thèmes liés au «Sahara occidental sous l'occupation, comme modèle», «les peuples sous occupation, à leur tête la cause palestinienne» et «le cinéma d'Histoire».

Le Maroc invité à se soumettre à la légitimité internationale

Des participants à une table-ronde samedi dans les camps de réfugiés sahraouis à Dakhla, dans le cadre des activités de la 13^e édition du festival international du cinéma au Sahara (Fisahara), ont appelé la communauté internatio-

nale à exercer une pression sur l'occupant marocain pour «se conformer aux décisions de la légitimité internationale». Lors de cette rencontre intitulée «situation des peuples colonisés au Sahara occidental modèle», tenue en présence des représentants des pays solidaires avec la cause du peuple sahraoui, les intervenants, militants des droits de l'homme et des représentants de la presse des territoires sahraouis occupés ont exhorté la communauté internationale, les organisations et les associations des droits de l'homme à «exercer une pression sur l'occupant marocain d'astreindre aux décisions de la légitimité internationale». Le militant sahraoui des droits de l'homme, Sidi Mohamed Dedeche, issu des territoires sahraouis occupés, a indiqué que la situation du peuple sahraoui dans les territoires occupés «n'est pas différente de celle endurée par plusieurs peuples colonisés», notamment s'agissant des violations des droits de l'homme, de répression, de détention arbitraire, de jugements fictifs et d'autres «crimes abominables» commis par l'occupant marocain. Le militant sahraoui a invité les

délégations participantes à cette manifestation cinématographique internationale à trouver de «nouvelles voies» à même d'étendre la chaîne internationale de solidarité avec les peuples opprimés et avec la cause sahraouie, dernière colonie d'Afrique. Les intervenants ont, lors de cette table ronde, exprimé leur solidarité et soutien au droit du peuple sahraoui pour le recouvrement de sa liberté et indépendance, et à tous les peuples du monde encore colonisés. La 13^e édition du Fisahara (Dakhla, 12-16 octobre), dont la clôture est prévue dans la soirée, a regroupé près de 400 participants étrangers avec à l'affiche quelque 56 films et documentaires, dont 28 traitant de la cause sahraouie, en plus de la mise sur pied d'ateliers de formation en audiovisuel. Le camp Dakhla des réfugiés sahraouis vit également au rythme des manifestations de la journée nationale culturelle de la Kheïma traditionnelle et le Festival régional pour la culture et les arts populaires mettant en valeur des aspects de la culture et du patrimoine sahraouis.

Khaled M.



Élections américaines

Trump propose un contrôle antidopage à Clinton et s'en prend aux médias

■ Dans une surprenante attaque, Donald Trump a laissé entendre que sa rivale Hillary Clinton avait recouru à des produits dopants, proposant des contrôles avant le prochain débat et accusant les «médias corrompus» de vouloir truquer le scrutin présidentiel américain.

Ala traîne dans les sondages à l'approche de l'échéance du 8 novembre, le candidat républicain à la Maison Blanche met régulièrement en doute la validité du processus électoral en cours. Mais la diatribe prononcée samedi et les propos étranges sur l'attitude de sa rivale démocrate marquent une étape supplémentaire dans ce qui ressemble à une fuite en avant à l'issue incertaine. «Nous sommes



comme des athlètes (...) Les athlètes doivent passer un contrôle antidopage, je pense que nous devrions faire de même avant le débat», a lancé l'homme d'affaires septuagénaire à Portsmouth, dans le New Hampshire (nord-est). A quatre jours du troisième et dernier débat présidentiel, le milliardaire a laissé entendre que l'ex-chef de la diplomatie américaine n'était pas dans son état normal lors de leur dernier face-à-face. «Je ne sais pas ce qui se passe avec

elle: au début de son dernier débat, elle était gonflée à bloc. A la fin, elle pouvait à peine retourner à sa voiture», a ajouté le candidat républicain, qui s'est ouvertement interrogé à plusieurs reprises sur l'état de santé de sa rivale, son camp alimentant les rumeurs les plus folles. «L'élection est truquée par des médias corrompus qui mettent en avant des allégations complètement fausses et des mensonges éhontés afin de la faire élire», a-t-il encore lancé. En difficulté dans son parti après ses propos vulgaires sur les femmes, Donald Trump est aussi visé par un déluge d'accusations de harcèlement et d'agressions sexuelles qu'il a rejetées avec force. La polémique semble cependant avoir peu d'effet sur les intentions de vote. Selon un sondage publié hier et réalisé pour la chaîne de télévision ABC News et le quoti-

dien Washington Post, Mme Clinton l'emporterait devant M. Trump par 47% contre 43%. Avant le premier débat, le résultat était de 46% contre 44%. Selon le nouveau sondage, l'enthousiasme des partisans de Donald Trump s'est toutefois affaibli et le pourcentage des personnes favorables Mme Clinton et disant pouvoir changer de position est désormais moindre. Dix femmes se sont déclarées victimes d'avances sexuelles appuyées et non consenties. Donald Trump a démenti ces accusations dans un tweet: «Rien ne s'est jamais passé avec ces femmes. Des absurdités complètement inventées pour voler l'élection. Personne n'a plus de respect que moi envers les femmes!» Réagissant aux déclarations sur le scrutin à venir, l'équipe Clinton a dénoncé «des tentatives honteuses visant à discréditer une

élection quelques semaines avant qu'elle n'ait lieu». «La participation à la vie démocratique et en particulier aux élections devrait être encouragée au lieu d'être affaiblie ou discréditée parce qu'un candidat a peur de perdre», a réagi Robby Mook, directeur de campagne de la candidate démocrate. Le président républicain de la Chambre des représentants, Paul Ryan, qui avait indiqué la semaine dernière qu'il ne pouvait plus «défendre» le candidat de son parti, a également réprimandé Trump sur ses commentaires mettant en doute la validité du processus d'élection. «Notre démocratie est basée sur la confiance dans les résultats des élections et (Paul Ryan) est confiant sur le fait que les États meneront cette élection avec intégrité», a indiqué la porte-parole du parlementaire, AshLee Strong. Alors que Donald Trump est entraîné dans un cycle de polémiques qu'il contribue à alimenter par ses propos incendiaires, Hillary Clinton se fait à l'inverse volontairement discrète. Le président Barack Obama est monté au créneau sur la question de la validité du processus électoral. Vendredi dans l'Ohio (nord-est), il a estimé que c'est la démocratie même qui était en jeu lors de l'élection à venir. Il a vivement dénoncé l'attitude du candidat républicain. «Le savoir-vivre est en jeu dans cette élection. La tolérance est en jeu. La courtoisie est en jeu. L'honnêteté est en jeu. L'égalité est en jeu. La bienveillance est en jeu», a énuméré le président qui quittera le pouvoir le 20 janvier.



Points chauds

Critiques

Par Fouzia Mahmoudi

Alain Juppé continue à caracoler en tête des sondages sur les élections primaires de la droite qui doivent se tenir dans un peu plus d'un mois. Le maire de Bordeaux bénéficie d'une popularité qui ne déperit pas et qui au contraire semble se renforcer alors que les dates du vote se rapprochent. Son adversaire le plus sérieux a par contre beaucoup de mal à rattraper son retard et malgré quelques soubresauts dans les sondages de temps à autre, il reste largement derrière celui qui fut durant les dernières années de son mandat ministre des Affaires étrangères. D'ailleurs, il est troublant de constater que mise à part Jean-Frédéric Poisson, membre du parti chrétien, tous les autres candidats ont été à un moment ou à un autre de son quinquennat, ministre de Nicolas Sarkozy ; François Fillon ayant été, lui, Premier ministre durant l'entière de son mandat. L'une des critiques les plus récurrentes à l'encontre de l'ancien président est qu'après avoir sabordé le pays durant cinq ans il ne peut espérer que les Français lui refassent encore confiance, mais cela est à moindre échelle aussi valable pour tous les anciens membres de son gouvernement. Mais cette critique est aussi celle qui est faite à François Hollande aujourd'hui qui est accusé de vouloir «s'incruster» à l'Élysée alors que son quinquennat a été l'un des pires de l'histoire de la V^e République. Et si aucune affirmation n'a encore été faite sur le sujet par le premier concerné, Nicolas Sarkozy semble lui certain que son ancien adversaire de 2012 se représentera en avril prochain. Il a en effet indiqué hier que connaissant François Hollande «comme il le connaît, il se représentera» malgré son impopularité et l'onde de choc provoquée par ses confidences à des journalistes. «On se demande jusqu'où ce président bavard va détruire la fonction présidentielle», a lancé à propos de son successeur à l'Élysée le candidat à la primaire de la droite. «On voit maintenant quelle est la personnalité de François Hollande, un homme qui n'aime que lui-même», a ajouté Sarkozy, à propos du livre de deux journalistes du «Monde» dans lequel Hollande multiplie les confidences, ébranlant jusqu'à ses plus fidèles soutiens. Hollande va-t-il se représenter à l'élection présidentielle? «Nous ne nous fréquentons pas, c'est un homme qui ne suscite pas un immense respect», a dénoncé Sarkozy, accusant le chef de l'État d'avoir «récolté la colère» par ses «mensonges» depuis 2012. Des critiques qui ont également été largement faites à l'encontre de Sarkozy lui-même après son unique mandat à l'Élysée. Reste à savoir si le public sera aussi sévère envers lui, qu'il l'est envers Hollande et surtout s'il réussira d'ici à fin novembre à combler son retard face à Alain Juppé qui semble aujourd'hui bien parti pour être le prochain candidat de Les Républicains à l'élection présidentielle d'avril. F. M.

Corée du Nord

L'armée américaine détecte un tir raté de missile

L'armée américaine a annoncé avoir détecté samedi un tir raté par la Corée du Nord d'un puissant missile balistique à portée intermédiaire capable d'atteindre des bases américaines jusque dans le Pacifique nord.

Les résolutions des Nations Unies interdisent à la Corée du Nord tout programme balistique et nucléaire, et ce tir survient au moment où le Conseil de sécurité de l'ONU débat de nouvelles sanctions contre Pyongyang après son cinquième essai nucléaire du 9 septembre.

La Corée du Nord est soumise à plusieurs séries de sanctions internationales depuis son premier test en 2006, des sanctions encore renforcées en mars. Mais cela n'a pas dissuadé son dirigeant Kim Jong-Un d'ordonner la poursuite sans relâche de ses programmes militaires.

«Les systèmes du Centre de commandement stratégique américain (US Stratcom) ont détecté ce qui est, selon nous, un tir raté de missile nord-coréen» à 03h33 GMT samedi, écrit l'armée américaine dans un communiqué. «Il s'agirait d'un missile balistique à portée inter-

médiaire Musudan», un engin testé désormais sept fois par Pyongyang, dont une fois partiellement avec succès. Ce tir «n'a pas présenté de menace pour l'Amérique du Nord», selon la même source. Le ministère de la Défense sud-coréen a confirmé ce tir avorté mené depuis Kusong, dans le nord-ouest de la Corée du Nord. En général, ces lancements sont annoncés très rapidement par Washington ou Séoul mais le ministère n'a pas expliqué pourquoi il n'en avait pas été de même pour ce dernier tir.

Le missile Musudan a théoriquement une portée comprise entre 2 500 et 4 000 kilomètres. Il pourrait, dans cette fourchette basse, atteindre la Corée du Sud ou le Japon. Dans sa fourchette haute, il est susceptible de toucher la base militaire américaine de l'île de Guam, dans l'océan Pacifique nord. Le porte-parole du Pentagone, Gary Ross, a condamné ce qu'il a estimé être une violation flagrante des résolutions des Nations unies et pressé Pyongyang de s'abstenir d'autres actes susceptibles d'augmenter la tension déjà éle-

vée dans la péninsule coréenne.

«Cette provocation ne sert qu'à accroître la détermination de la communauté internationale à mettre un terme aux activités interdites de la Corée du Nord», a dit M. Ross. «Nous restons préparés à nous défendre, nous et nos alliés, de toute attaque ou provocation».

Les médias étatiques nord-coréens n'ont pas fait mention de ce tir, mais l'agence officielle KCNA a rapporté une déclaration du ministère des Affaires étrangères avertissant les États-Unis qu'ils «paieront un lourd tribut» pour leur attitude hostile qui «blesse la dignité du commandement suprême». Le président américain Barack Obama «comprendra le prix à payer avant son départ de la Maison-Blanche» début 2017, a même menacé un porte-parole ministériel.

De récentes spéculations, étayées par des images satellites montrant un regain d'activité autour d'installations militaires nord-coréennes, laissent penser que le Nord prépare son sixième test nucléaire ou un tir de missile de longue portée, voire les deux à la fois.



Théâtre régional de Tizi Ouzou

Présentation de la générale de «Boulemhayen»

■ La générale de la pièce théâtrale «Boulemhayen» mise en scène par Mohammed Adar a été présentée dans l'après-midi de samedi au théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi Ouzou.

Par Adéla S.

Après deux mois de travail et de persévérance, la production tant attendu par les adeptes du théâtre au niveau local, vu la grandeur de son metteur en scène, a enfin vu le jour. Pendant 70 minutes de spectacle, les sept comédiens qui ont interprété les rôles ont été à la hauteur des attentes et ont pu retenir le public nombreux à se rendre au théâtre Kateb-Yacine jusqu'à la fin, a-t-on constaté.

En milieu d'un décor symbolique aux couleurs sombre qui joignait parfaitement la tourmente de Boulemhayen, personnage principal de la pièce interprété par Abdelkader Boutera, les jeunes artistes ont joué leurs rôles avec beaucoup de perfection et le message a été transmis avec beaucoup de succès. La pièce raconte l'histoire d'un homme (Boulemhayen) qui avait



rejoint une organisation politique avec l'ambition d'œuvrer pour le bien de son pays. Déçu par les agissements et les dérives des dirigeants, il décide de se retirer pour mener une vie paisible des rouages de la politique.

Des tentatives de récupération commencent alors de part et des autres et des missionnaires de tout bord le poursuivaient sans relâche pour l'obliger à poursuivre son combat politique d'une part ou rejoindre un autre mouvement qui venait de se créer de l'autre.

Il ne trouva à son côté qu'un homme perdu qui disait des poèmes et chantait de Melhoun pour soulager la douleur et la déception de Boulemhayen n'arrivant plus à retrouver son chemin. Un texte fractionné par des chants adaptés à la circonstance interprétée par la jeune chanteuse à la voix envoûtante, Nacéra Benyoucef.

Ecrite et jouée en arabe dialectal, la pièce Boulemhayen qui vient de faire son premier contact avec le public représentera la wilaya de Tizi Ouzou au festival du théâtre professionnel qui se tiendra du 23 au 30 novembre prochain au théâtre national algérien.

A partir du 18 octobre prochain Mohammed Adar et ses comédiens assureront une vingtaine de spectacles à travers le territoire national, a-t-on appris de metteur en scène. Entièrement satisfait des conditions de montage de la pièce et l'adhésion des jeunes comédiens à son projet, le grand homme de théâtre qui compte 52 ans de carrière théâtrale, une cinquantaine de pièces et plusieurs interprétations au 4ème et 7^e art, Mohammed Adar s'est dit prêt à réaliser d'autres projets avec le théâtre régional de Tizi Ouzou dans l'avenir

A. S./APS

27^e Festival du film arabe de Fameck (France)

Plusieurs films algériens primés

Plusieurs films algériens ont été primés au 27^e Festival du film arabe de Fameck (nord-est de la France), qui se poursuit dimanche, a-t-on appris auprès des organisateurs. En compétition dans la sélection «longs métrages», le documentaire «Contre-pouvoirs» (2016) de Malek Bensmail a décroché le Prix du documentaire, alors que le réalisateur Hassen Ferhani s'est vu attribuer une «mention spéciale» pour son documentaire «Dans ma tête un rond-point» (2015). Le court-métrage «Le jar-

din d'essai» (2016) de Dania Reymond a, pour sa part, remporté le Grand prix de sa catégorie, tandis que le Prix du public, est revenu à «Good luck Algeria» (2016), une fiction du franco-algérien Farid Bentoumi. Le jury, présidé par l'écrivain marocain Tahar Ben Jelloun, a remis également le Grand prix du festival à «Clash» (2016), un long métrage du réalisateur égyptien Mohamed Diab, projeté au Festival de Cannes 2016. Le prix de la presse est revenu à «3 000 Nuits» (2015), un long métrage de

la réalisatrice palestinienne Mai Masri. Outre les films primés, d'autres productions algériennes dont «La route d'Istanbul» (2015) de Rachid Bouchareb et «Chroniques de mon village» (2016) de Karim Traidia, étaient en lice à cette édition qui a consacré une table ronde à la presse en Algérie et en France. Le Festival du film arabe de Fameck, fondé en 1990, se veut une vitrine mettant à l'honneur la culture et le cinéma arabe et des pays de la Méditerranée.

R. C.

Exposition

Sept photographes exposent au Bastion 23

Une exposition collective de photographes d'art, confrontant les visions de sept jeunes artistes sur la transmission d'émotion par l'image, a été inaugurée samedi au Centre des arts du Palais des raïs-Bastion 23 à Alger. Organisée par l'agence de photographie «Capsa vision», cette exposition intitulée «7x7» réunit les œuvres de sept photographes dans des concepts photographiques différents racontant, chacun à sa manière, des ren-

contres ou des lieux marquants. Photographe et réalisateur, Fouad Bestandji, s'est attelé à saisir l'expression éphémère des visages, et à travailler sur des émotions et des gestuelles dans une série de portraits, exposés dans les cuisines du Palais 17, intitulée «Portrait kitchen». Cette collection met en avant la richesse culturelle du Sud du pays à travers des portraits de touareg, de joueuses d'Imzad ou encore de guides touristiques connus dans la région

de la Saoura. Marqué par les rues d'Alger, et particulièrement par les tags et graffitis sur les murs des quartiers populaires, Mehdi Boubekour s'intéresse dans «Tags 2015» à la forme d'expression artistique la plus brute et la plus accessible et qui se révèle être, parfois, un livre sur l'histoire des lieux. Dans un autre registre, la photographe Samara Sallam, s'est quant à elle, essayé à exposer la beauté de la baie d'Alger avec ce qu'elle comporte comme

foisonnement du quotidien et changements avec une série de clichés pris d'un angle fixe à différents moments. Une autre collection intitulée «Voyage en train» met en avant, à travers l'objectif de Samir Abchiche, les lieux et les rencontres vécues en à peine quatre heures de voyage entre Alger et Oran. Inaugurée samedi, l'exposition «7x7» se poursuit au Palais 17 du Centre des arts du Bastion 23 jusqu'au 31 octobre.

Racim C.

Musique

Beethoven, à tue-tête

L'œuvre et la personnalité du compositeur allemand en ont fait une icône, comme le montrent une exposition à la Philharmonie de Paris et un festival à Bonn. Beethoven fera-t-il éternellement la gueule ? Les portraits du grand compositeur allemand, né à Bonn en décembre 1770, ont imposé l'image du misanthrope prométhéen, souffrant pour et par la création, conscient de sa valeur et de celles qu'il porte. Les reproductions qui peuplent la Beethovenhalle dans la ville allemande, où se presse un public venu écouter l'un des 59 concerts proposés par le Festival

Beethoven (Beethovenfest), ne dérogent pas à la règle. Partout, de la pelouse extérieure à la salle de concert en passant par le bar du Foyer nord, les mêmes variations – front buté, chevelure en bataille, bouche amère. La manifestation annuelle, créée en 1999, englobe une vingtaine de lieux urbi et orbi durant un mois. Elle est dirigée depuis janvier 2014 par Nike Wagner (71 ans), que rien ne prédestinait à la ville de Beethoven. La fille de Wieland Wagner, emblématique directeur du Festival de Bayreuth, et arrière-petite-fille de Wagner, a grandi entre la villa Wahnfried, la maison que

s'était fait construire le compositeur, et le Palais des festivals de Bayreuth. Ses 21 ans à la disparition de son père en 1966 pèseront peu face à la détermination de l'oncle Wolfgang de s'arroger les pleins pouvoirs sur la Colline verte, où elle ne sera plus jamais la bienvenue. Une éviction entérinée en 2008, la succession du «patriarche» ayant échu à ses filles, les cousines de Nike, Eva et Katharina. «J'avais déjà rompu avec le «Wagnerzentrismus» en prenant la direction du Festival des arts de Weimar», assure celle qui est aussi son arrière-arrière-petite-fille.

T. G.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Palais des raïs (Bastion 23, Alger) :

Jusqu'au 27 octobre :

Exposition «Cartographie des forteresses d'Oran» du Centre géographique de l'armée espagnole.

Projection films aux Issers L'ONCIC met en exécution un programme de projection de films algériens à la salle des Issers, dans la wilaya de Boumerdès.

Du 6 au 19 octobre :

Projection de «Machahou» de Belkacem Hadjadj à raison de trois séances : 14h-17h-20h.

Du 20 octobre au 5 novembre :

Projection du long métrage «Zabana!» de Saïd Ould-Khelifa à raison de trois séances : 14h-17h-20h. Musée national du Bardo

Coup-franc direct

La démission et le ballon de sonde

Par Mahfoud M.

C'est devenu chose courante qu'un président de club ou un entraîneur annonce sa démission ces temps-ci dans le championnat professionnel. En effet, ces techniciens ou dirigeants se sentant poussés dans leurs derniers retranchements n'ont d'autre solution que d'annoncer leur retrait pour lancer un ballon de sonde et voir s'ils bénéficieront d'un quelconque soutien. Cela se passe généralement dans le cas d'une défaite qui s'avérerait amère surtout si elle vient après une série de résultats négatifs. De nombreux présidents ont tenté cette option dont celui de la JSK, Hannachi, qui est connu pour être le recordman dans cette catégorie en annonçant sa démission à chaque fois. Il continue encore à agir avec ce procédé quand il sent une certaine menace et que les fans demandent sa tête après une série d'échecs. Bien sûr, il se reprend à chaque fois et avoue qu'il revient sur sa décision après le soutien de certains fans qui souhaitent son maintien à la tête de ce club mythique. Le coach du CRB, le Français Michel, semble avoir pris le relais en annonçant, lui aussi, sa démission à plusieurs reprises après des échecs qui ont ébranlé le club. Cela semble marcher pour lui aussi puisque le président lui renouvelle sa confiance.

M. M.

Schalke 04

Bentaleb s'illustre et marque

L'INTERNATIONAL algérien de Schalke 04, Nabil Bentaleb, a marqué son premier but sous les couleurs de sa nouvelle équipe à l'occasion du match nul ramené de l'extérieur contre Augsburg (1-1), samedi lors de la 7^e journée du championnat d'Allemagne de première division. Décalé par l'international camerounais Choupo-Moting, Bentaleb a placé une belle frappe croisée de plus de 25 mètres dans la lucarne opposée. Le ballon frappe l'arête des bois de Hitz avant de traverser la ligne de but (65'). C'est le second résultat positif de rang des partenaires de Bentaleb après le large succès remporté contre Mönchengladbach (4-0) lors de la sixième journée. A la faveur de ce nul en déplacement, Schalke 04 remonte à la 15^e place avec quatre points. Bentaleb a été prêté par Tottenham au club allemand de Schalke 04 pour une année avec option d'achat cet été. Le milieu algérien, suspendu, avait manqué la dernière sortie des Verts contre le Cameroun (1-1) dimanche au stade Mustapha-Tchaker de Blida en match de la première journée des qualifications du mondial 2018. Il devrait effectuer son retour à l'occasion de la prochaine rencontre contre le Nigeria le 12 novembre à Uyo.

Litiges clubs-employés

La FAF exhorte les clubs

à régler leurs contentieux «au plus vite»

LA FÉDÉRATION algérienne de football (FAF) a exhorté les clubs professionnels ayant des litiges financiers avec leurs entraîneurs ou joueurs étrangers à «les régler au plus vite», au risque d'engendrer «des sanctions pour la FAF pouvant aller jusqu'à l'exclusion des compétitions organisées par la Fifa». «La Fédération algérienne de football espère que les contentieux actuels» entre les clubs et certains de leurs employés (entraîneurs/joueurs) «soient réglés au plus vite pour éviter des sanctions à la FAF, pouvant aller jusqu'à l'exclusion des compétitions organisées par la Fifa», a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué publié samedi sur son site officiel. La FAF a cité l'exemple du MC El Eulma (Ligue 2 Mobilis) qui a écopé d'une défalcation de trois points, sur ordonnance de la Fifa, pour la non-régularisation de la situation financière de son ancien entraîneur, Rachid Malek. «Avec la sanction du MC El Eulma, les clubs qui ne payent pas leurs entraîneurs et leurs joueurs étrangers sont avertis des risques qu'ils encourent s'ils ne

respectent pas les clauses des contrats», a encore précisé la FAF. La Fédération internationale de football (Fifa) a saisi la FAF jeudi pour demander la défalcation de trois points au MCEE pour la non-régularisation de la situation financière de son ancien entraîneur, Rachid Malek. Un passage à l'acte après plusieurs avertissements à l'endroit des clubs qui ne payent pas leurs entraîneurs et joueurs étrangers.

Ligue 1 Mobilis (8^e journée)

MCA- MOB reporté

LA RENCONTRE MC Alger - MO Béjaïa, programmée le vendredi 21 octobre pour le compte de la 8^e journée du championnat de ligue 1 Mobilis, a été reportée par la Ligue de football professionnel (LFP) à une date ultérieure. La décision a été prise par la LFP pour permettre au club de Béjaïa de «préparer dans de bonnes conditions la finale aller de la Coupe de la Confédération fixée le 29 octobre prochain au stade Mustapha-Tchaker», précise la LFP sur son site officiel. Le MO Béjaïa entamera le 23 octobre un stage de cinq jours au Centre technique de Sidi Moussa (Alger) en vue de la réception du TP Mazembe, le champion du RD Congo, le 29 du même mois à 20h30 au stade Mustapha-Tchaker de Blida en finale aller de la Coupe de la Confédération de football (CAF) Le MOB s'est qualifié pour la finale de la Coupe de la Confédération de football aux dépens des Marocains du FUS Rabat (0-0, 1-1). Le TP Mazembe a sorti de son côté les Tunisiens de l'ES Sahel (1-1, 0-0).

Joueur africain de l'année Mahrez tient la corde

■ Contrairement aux années précédentes, l'Algérie a toutes les chances, cette année, de remporter le prestigieux titre du meilleur joueur africain, en plaçant trois éléments parmi les nominés pour ce sacre.



Mahrez proche d'une nouvelle consécration

Par Mahfoud M.

Les deux sociétaires du club anglais de Leicester, Riad Mahrez et Islam Slimani, ainsi que le joueur du Dynamo Zagreb, Hilal El Arbi Soudani, sont tous trois sur cette liste africaine et seront donc en lice pour ce titre prestigieux. Les Algériens étaient, lors des années précédentes, à chaque fois éliminés systématiquement de la liste des nominés. Sur les trois joueurs algériens nominés, il faut savoir que le meneur de Leicester, Mahrez, a toutes les chances de remporter ce titre honorifique, après la

grosse saison réussie avec ce petit poucet anglais qui avait, la saison dernière, bousculé la hiérarchie et dépassé les gros bras de la Premier League pour remporter un titre historique. Mahrez ne s'est pas arrêté là puisqu'il avait aussi arraché un titre individuel, ô combien méritoire, et qui n'est autre que celui de meilleur joueur du championnat anglais, coiffant sur le poteau de grands joueurs anglais et étrangers qui évoluent dans le championnat très relevé d'Angleterre. Mahrez a subjugué le pays inventeur du jeu à onze et éclaboussé son championnat par son talent. Il est donc clair qu'il mérite d'être

nommé meilleur joueur africain après tout ce qu'il a entrepris avec son club et avec la sélection nationale, d'autant plus qu'il est pour beaucoup dans la qualification de la sélection nationale à la phase finale de la CAN. Maintenant, il faut savoir que Mahrez ne sera pas seul, il y aura des joueurs africains talentueux qui lui disputeront le titre, à l'image du Gabonais Aubameyang du Borussia Dortmund, et l'Egyptien Salah de l'AS Rome. En tout cas, Mahrez tient bien la corde pour tenter de remporter ce titre qu'il mérite.

M. M.

Ligue 1 Mobilis (7^e journée)

La JSK accrochée par le MOB, première de l'USMH

La JS Kabylie s'est neutralisée (1-1) avec le MO Béjaïa dans le derby kabyle, disputé samedi soir au stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou, en clôture de la 7^e journée de Ligue 1 Mobilis, au moment où l'USM El Harrach a remporté sa première victoire de la saison aux dépens du DRB Tadjenanet (1-0). Les Canaris ont pourtant entamé ce derby du bon pied, en ouvrant le score dès la 19^e minute par Iboud, mais à force d'insister, les Crabes ont réussi à arracher l'égalisation par Ferhat (60'). Une bien mauvaise affaire pour le club du Djurdjura, qui reste dans le milieu du tableau, avec huit points, alors qu'une victoire l'aurait considérablement rapproché du podium.

Le MOB, en revanche, se relance en championnat, tout en se redonnant confiance à la veille de sa finale de la Coupe de la Confédération face au TP Mazembe. L'USM El Harrach, après un début de saison mitigé, marqué par trois défaites et autant de matchs nuls pendant les six premières journées, a remporté sa première victoire de la saison, grâce à Sofiane Younès, auteur d'un ciseau acrobatique à la 80'. De son côté, l'USM Bel-Abbès n'a pas réussi à préserver son avantage au score face à la JS Saoura puisque, après avoir mené depuis la 21^e, grâce à Kouriba, il a fini par concéder l'égalisation devant Zaïdi (90'). Un but assassin ayant littéralement assommé les joueurs belabbassiens, qui pensaient tenir un précieux succès à domicile. Cette 7^e journée a démarré jeudi par le grand derby algérois, entre le MC Alger et l'USM Alger, ayant tourné finalement à l'avantage du Doyen, qui l'a emporté (2-1) grâce à Zerdab, auteur d'un doublé, alors que Ghislain avait réduit le score pour les Rouge et Noir à une minute du coup de sifflet final. Malgré sa défaite, l'USMA, championne d'Algérie en titre, reste leader avec 16 points, alors que le MCA s'installe seul à la 3^e place, avec 13 points. L'Olympique de Médéa a égale-

ment joué jeudi, et a profité de l'avantage du terrain pour le NA Hussein Dey (2-1). Vendredi, c'est le CS Constantine qui a réussi la meilleure affaire, en allant gagner (2-1) chez le CR Belouizdad, grâce à Meghni (54') et Zerara (90'+5) alors que Draoui avait ouvert le score pour les algérois à la (29'). Pour leur part, le CA Batna et le RC Relizane ont été tenus en échec sur leurs terrains, respectivement par le MC Oran (2-2) et l'ES Sétif (0-0). Le CAB a subi le même retournement de situation que le CRB, car il a commencé par mener au score grâce à Aribi (20'), avant de concéder une première égalisation devant Hicham-Chérif (29'), qui est revenu à la charge à la 88^e minute pour niveler une nouvelle fois la marque, après que Griche eut redonné l'avantage au club des Aurès, à la 32'. Un nul qui arrange beaucoup plus l'affaire du MCO, qui reprend seul la 2^e place du classement, avec 14 points, au moment où le CAB reste dans le milieu du tableau, avec 8 points. De son côté, l'Entente de Sétif s'est contentée d'un nul vierge chez le RC Relizane, alors qu'une victoire semblait largement à sa portée, vu le grand nombre d'occasions qu'elle a ratées, dont un penalty par le défenseur Khoutir-Ziti à la 66^e minute.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Carences au nouveau lycée de Bouhamza

Les parents d'élèves bloquent la mairie et le barrage Tichi-Haf

LE NOUVEAU lycée de Bouhamza est toujours confronté à un grand déficit en personnel pédagogique et administratif. Hier, les parents d'élèves ont réagi une nouvelle fois après la fermeture du siège de l'APC lundi passé, par une action similaire pour dénoncer le retard pris pour combler le déficit en personnels dont souffre l'établissement et mettre fin à l'insécurité qui prévaut au lycée. Les parents d'élèves ne se sont pas contentés de fermer le siège de l'APC cette fois-ci mais, ils ont également, bloqué le barrage Tichi-Haf et fermé ses vannes, selon M. Aït Dib adjoint au maire. «Sur les 23 enseignants qui doivent être affectés, le lycée fonctionne seulement avec 08 alors que le directeur de l'établissement nous assure qu'il y en a 11», nous dit un parent. Et d'ajouter: «l'établissement est confronté aussi au manque de sécurité, des gens (extra) font irruption en plein cours puisque la clôture de l'établissement situé dans un lieu isolé n'est pas encore achevée en sus du manque d'agents de sécurité et de gardiennage. Il y a aussi un déficit en encadrement administratif: économie, surveillants et adjoints d'éducation. Même la cantine n'est pas encore opérationnelle à cause du manque de personnel et aussi d'équipements. L'APC a affecté du matériel pour lancer cette cantine mais il se trouve qu'il y a un manque encore», nous dit encore notre interlocuteur. Nous avons appris qu'une délégation de la direction de l'éducation était en route vers Bouhamza pour faire le constat sur les carences subsistant dans cet établissement et tenter d'y remédier. «Un constat déjà fait la semaine passée mais, sans résultats» disent les mécontents. H. C.

Tamanrasset

Un terroriste se rend aux autorités militaires

LE TERRORISTE dénommé T. Haïb-allah dit «Essahel» s'est rendu samedi après-midi aux autorités militaires à Tamanrasset, en possession d'un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et d'un chargeur de munitions garni, indique dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et dans la poursuite des

efforts fournis par les forces de l'ANP et ses services de sécurité, le terroriste dénommé T. Haïb-allah dit «Essahel» s'est rendu, samedi après-midi 15 octobre 2016, aux autorités militaires relevant de la 6^e Région militaire à Tamanrasset, en possession d'un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et d'un chargeur de munitions garni», note la même source. G. H.

Constantine

Suicide du haut du pont Sidi M'cid

UNE PERSONNE de sexe masculin, âgée de 34 ans, s'est donnée la mort, samedi vers 11 h 42, en se jetant du pont de Sidi M'cid (Constantine), a-t-on appris auprès de la Protection civile. Le corps de la victime qui a chuté d'une hauteur de 55 mètres a été repêché par des éléments du groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) relevant de ce corps

constitué, a précisé à l'APS le chef du service de prévention Abderrahmane Lagraâ. Le corps sans vie a été transporté par les mêmes services à la morgue du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Ibn Badis, selon le responsable. Une enquête a été ouverte par les services de la sûreté de wilaya pour déterminer les circonstances exactes de ce drame. K. L.

Tizi Ouzou

15^e édition du festival du film amazigh du 17 au 22 décembre

LA 15^e édition du Festival Culturel National Annuel du Film Amazigh (FCNAFA) aura lieu cette année du 17 au 22 décembre 2016 dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a annoncé, hier, la direction locale de la culture dans un communiqué. L'édition de cette année a pour objectif, selon ses initiateurs, de «faire rapprocher le produit cinématographique amazigh du grand public, en créant une nouvelle ère de rencontres et de débats, portant sur les différentes problématiques liées au domaine du cinéma et la nouvelle dynamique suscitée par les démarches de l'Etat algérien pour le développement et la promotion de l'art cinématographique». S'agissant

des catégories de films concernés par cette compétition, toujours selon la même source, ce sont les films de fiction longs métrages, de fiction courts-métrages, documentaires et d'animation. La date limite pour le dépôt des films soumis au FCNAFA est fixée pour le 19 novembre prochain. Toujours selon la même source, en marge de la 15^e édition du FCNAFA, son commissariat va lancer un concours du meilleur scénario du court-métrage. Et pour celles et ceux désirant prendre part à ce concours, ils sont appelés à déposer leur produits avant le 20 novembre prochain.

HAMID M.

EUROPE

LES MIGRANTS S'ÉCHOIENT TOUJOURS SUR SES PLAGES



Loumis

Djalou@hotmail.com

Effondrement d'un immeuble à El Achour

Le ministère de l'Habitat retire l'agrément au promoteur Sahraoui

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a annoncé dimanche le retrait de l'agrément au promoteur immobilier M'hamed Sahraoui, suite à l'effondrement vendredi d'un immeuble sur un de ses projets à El Achour (Alger).

Par Slim O.

La commission d'enquête a été mise en place par le ministère qui s'est déplacée sur le lieu du sinistre où elle s'est enquis du dossier administratif et technique de la société de promotion immobilière (Sopiref) et d'un projet immobilier jouxtant l'immeuble qui s'est effondré et relevant de la promotion Immo Hat. Selon les résultats de l'enquête, la Sarl Sopiref, dont M'hamed Sahraoui est gérant, ne dispose pas de permis de construire. Le promoteur a été mis en demeure par les services techniques de la commune en date du 4 septembre 2014 après lui avoir adressé trois procès-verbaux de contravention. Une décision d'arrêt des travaux a été rendue le 6 septembre 2016 mais le gérant de Sopiref ne s'y est pas conformé. Pour Immo hat, l'enquête a démontré que son gérant qui possédait le permis de construire avait conclu une

convention avec les services du centre de contrôle technique de la construction mais n'avait pas tenu compte des réserves émises par cet organisme. L'enquête a révélé également qu'Immo Hat a mis en garde dans une requête aux services techniques de la commune contre les risques découlant des travaux engagés sans permis de construire sur le projet mitoyen relevant de Sopiref. Sur la base de ces résultats la commission ministérielle a décidé de la démolition immédiate d'un immeuble jouxtant la bâtisse effondrée et relevant de la Sopiref et du retrait de l'agrément au promoteur M'hamed Sahraoui. Une étude pour le confortement des autres immeubles du même projet a été décidée également. Une bâtisse de deux étages en construction au niveau de la cité «Urba 2000» s'est effondrée vendredi à 12h 34 mn. Aucune perte humaine n'a été déplorée, selon les services de la Protection civi-

le de la wilaya d'Alger. Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a mis en place samedi une commission d'enquête pour faire la lumière sur les véritables raisons à l'origine de l'effondrement de cette construction pour établir les responsabilités, «en proposant les mesures à prendre à l'égard des acteurs, après l'établissement des responsabilités». La commission est composée du directeur général de la construction et des moyens de réalisation, du directeur général de l'urbanisme et de l'architecture, et du directeur de la wilaya d'Alger, ainsi que du directeur de l'urbanisme et de l'architecture de la wilaya d'Alger, du directeur général du centre national de recherche appliquée en génie parasismique, du directeur du centre national d'études et de recherches intégrées du bâtiment et du directeur du laboratoire national de l'habitat et de la construction (LNHC).

S. O./ APS

Développement local à Timezrit/Béjaïa

Des villageois bloquent le siège de l'APC

LES CITOYENS du village Tizi Lékhnis Outmous qui compte un peu plus de 600 habitants ont bloqué hier le siège de l'APC pour interpeller les autorités locales sur les nombreux projets de développement local en souffrance. Ils parlent de plusieurs projets inscrits mais qui tardent à voir le jour sur le terrain de la réalité et affirment qu'ils ont patienté des lustres et que leur attente a atteint ses limites. Selon eux, «nous

avons attendu des gestes des autorités depuis plus de 20 ans, et aujourd'hui que les projets sont inscrits ils tardent à être concrétisés». Selon Nadir Benamara maire de la localité, «les trois principaux projets réclamés par les mécontents sont pris en charge». Il précise que «le projet d'électrification et de réfection de la conduite d'eau potable sur plus de 2 km est en charge et les entreprises ont été retenues et

vont lancer les travaux à la fin de la semaine». Et il restera, selon lui, le projet de réalisation d'un réseau d'assainissement pour ledit village. Celui-ci indique-t-il «est en étude; donc il est en procédure et il sera lancé dès la fin de celle-ci et de la procédure; autrement dit bientôt», nous explique-t-il. «Nous avons reçu les mécontents et nous leur avons exposé la situation et ils sont repartis satisfaits», nous dit-il. H. C.